

Gouvernement du Québec
Député de Mont-Royal
Ministre du Développement
durable, de l'Environnement
et des Parcs

PIERRE ARCAND INAUGURE LE NOUVEAU CENTRE DE DÉCOUVERTE ET DE SERVICES DU PARC NATIONAL DE LA YAMASKA

Québec, le 24 juillet 2012 – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, est heureux d'inaugurer aujourd'hui le tout nouveau centre de découverte et de services du parc national de la Yamaska et de dévoiler le plus récent Parc Parcours du réseau Parcs Québec, qui permettra aux visiteurs de découvrir autrement les richesses de ce parc.

Ces travaux de construction, auxquels s'ajoute la rénovation des bâtiments de service existants, marquent la fin de toute une série de projets essentiels, menés au parc au cours des trois dernières années, afin d'assurer la mission de conservation et d'éducation de ce territoire protégé et d'améliorer son accessibilité. Ces travaux ont représenté des investissements de 5,05 M\$ de la part du gouvernement du Québec. « Je suis heureux de constater à quel point les résultats de ces investissements importants sont à la hauteur de nos attentes. Il y a maintenant au parc national de la Yamaska des infrastructures d'accueil de qualité, conformes à son statut de parc national et de produit touristique majeur », a expliqué le ministre Pierre Arcand.

5 M\$ investis au parc national de la Yamaska

Le territoire du parc national de la Yamaska est composé de trois principaux éléments : la rivière Yamaska Nord, le plan d'eau qu'elle crée, soit le réservoir Choinière, et la mosaïque végétale qui l'entoure. « Le secteur de la plage du réservoir Choinière est la porte d'entrée du parc. Mener des travaux dans ce secteur devenait nécessaire en raison notamment de la croissance fulgurante de l'achalandage qu'a connue le parc au cours des 10 dernières années », a tenu à préciser M. Martin Soucy, vice-président Exploitation à la Sépaq – responsable de Parcs Québec. Les 5 M\$ investis au cours des trois dernières années ont principalement permis de procéder à la mise en valeur du secteur de la plage du réservoir Choinière. Ces travaux consistent en :

- la construction d'un tout nouveau centre de découverte et de services, l'aménagement d'un amphithéâtre extérieur de 80 places et la réalisation des composantes de Parc-Parcours – 3,25 M\$;
- la rénovation des bâtiments de services et du bloc sanitaire – 600 000 \$;
- la construction à venir de 10 unités d'hébergement « quatre saisons », dotant ainsi le parc d'une nouvelle dimension attractive – 1,2 M\$.

Cette étape majeure de la mise en valeur du parc national de la Yamaska viendra bonifier de façon importante tant l'expérience des visiteurs au parc que l'offre touristique régionale. L'achalandage du parc national de la Yamaska est passé de 83 428 jours de visite, en 2001-2002, à 176 714, en 2010-2011, soit une augmentation de 112 %. « Avec les investissements qui viennent d'y être réalisés, nul doute que la popularité du parc augmentera encore au cours des prochaines années », a souligné le président de la table d'harmonisation du parc, M. René Beauregard.

Plus des trois quarts des visiteurs proviennent de l'extérieur de la région et leur présence représente annuellement des retombées économiques évaluées à 26,5 M\$. « Cette popularité grandissante et les retombées qui en découlent démontrent de façon éloquente que le parc national de la Yamaska, en plus d'assurer la protection permanente de notre patrimoine naturel, participe concrètement au développement régional et à la création d'emplois d'avenir », a ajouté le ministre Arcand.

Construction et développement durable

Au moment de la planification, de la conception et de la construction d'un centre de découverte et de services, il y a d'abord la nécessité de tenir compte de l'esprit des lieux tant dans le site d'implantation des bâtiments que dans l'architecture et les matériaux choisis. Le centre de découverte et de services du parc national de la Yamaska respecte en tout point cette philosophie. Il s'intègre à merveille au paysage et compte, parmi les préoccupations environnementales qui ont guidé sa réalisation, les mesures suivantes :

- l'utilisation de matériaux à faibles émissions (COV);
- la réduction de la consommation d'énergie par la construction d'une enveloppe de bâtiment performante;
- la configuration de toiture contrôlant l'entrée du soleil direct et tempérant l'intérieur du bâtiment;
- l'utilisation du bois massif pour la structure contribuant à l'amélioration du bilan des émissions de GES;
- l'implantation de surfaces végétales à proximité du bâtiment pour maximiser le phénomène d'évapotranspiration et pour favoriser le rafraîchissement de l'air durant l'été.

« En cohérence avec sa mission, la Société est une entreprise résolument engagée sur la voie du développement durable. La réalisation du centre de découverte et de services en est un exemple éloquent », a affirmé le ministre Arcand, qui a par ailleurs félicité les équipes de la Sépaq qui ont participé à l'élaboration du projet.

Le centre de découverte et de services, plus qu'un lieu d'accueil

Le centre de découverte et de services du parc national de la Yamaska compte parmi les projets importants réalisés afin d'assurer le développement et la mise en valeur du territoire. Ces travaux de construction, comme ceux qui ont eu cours ailleurs dans le réseau, ont été l'occasion de repenser une partie de la mise en œuvre de la mission d'éducation des parcs, en particulier la place occupée par les expositions. De cette réflexion est né « Parc Parcours », une nouvelle façon de visiter et de découvrir les parcs nationaux qui permet, entre autres, de mieux intégrer à l'environnement global de ces territoires protégés les éléments naturels et historiques mis en valeur autrefois par les expositions traditionnelles en salle. Dans ce nouveau contexte, le centre de découverte et de services devient en quelque sorte un tremplin vers la découverte. Situé près de la plage du réservoir Choinière, il est un lieu de rencontres, d'échanges et de connaissances, imprégné par la nouvelle approche Parc Parcours.

42,3 M\$ investis sur quatre ans dans l'ensemble du réseau des parcs nationaux

Les investissements reliés aux travaux de construction et de réfection dans le parc national de la Yamaska découlent d'une enveloppe budgétaire de 42,3 M\$ qui a été attribuée à la Sépaq en 2008. Cette somme était destinée à la deuxième phase de mise en valeur des parcs nationaux, pour la conservation des milieux naturels et la mise à niveau de ses infrastructures afin que le réseau puisse continuer de se comparer avantageusement aux autres grands réseaux de parcs nationaux à travers le monde.

– 30 –

SOURCES

Maxime Sauvageau
Directeur des communications
Conseiller politique
Cabinet du ministre du Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs
418 521-3911
maxime.sauvageau@mddep.gouv.qc.ca

Lucie Boulianne
Chargée de projets, communications
Société des établissements de plein air du Québec
418 686-4875
boulianne.lucie@sepaq.com

POUR INFORMATION

Brigitte Marchand
Directrice
Parc national de la Yamaska
450 776-7183
marchand.brigitte@sepaq.com